

CCI FRANÇAISE AU CANADA
(SIÈGE SOCIAL)
ÉTATS FINANCIERS
30 AVRIL 2022

Sommaire

Rapport des auditeurs indépendants	2 - 4
État des résultats	5
État de l'évolution des actifs nets	6
État de la situation financière	7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 15
Renseignements complémentaires - non audités	
Annexe A - Manifestations, net	16
Annexe B - Conseil-Services aux entreprises, net	17
Annexe C - Publications, net	17
Annexe D - Centre d'affaire	17
Annexe E - Frais de fonctionnement	17



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
3400 Rue de l'Éclipse
Bureau 501
Brossard (Québec) J4Z 0P3
Canada

Téléphone (450) 462-6222
Télécopieur (450) 462-6230
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs de CCI Française au Canada (Siège social)

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la CCI Française au Canada (Siège social) (l'« organisme »), qui comprennent : l'état de la situation financière au 30 avril 2022, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 avril 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A. N. L. / S. E. N. C. R. L.**

Brossard, Canada

Le 3 juin 2022

*CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A135973

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

	2022 \$	2021 \$
Produits		
Cotisations	325 889	288 394
Manifestations (annexe A)	311 654	125 517
Conseils - Services aux entreprises (annexe B)	74 012	32 788
Publications (annexe C)	18 270	18 000
Centre d'affaires (annexe D)	365 535	306 094
Amortissement des subventions reportées	2 100	4 789
Intérêts	1 668	1 198
	1 099 128	776 780
Coûts afférents aux produits		
Manifestations (annexe A)	148 356	8 449
Centre d'affaires (annexe D)	120 857	113 890
	269 213	122 339
Excédent des produits sur les coûts afférents	829 915	654 441
Charges		
Charges de personnel	520 813	474 866
Frais de fonctionnement (annexe E)	62 427	60 951
Honoraires professionnels	32 441	31 769
Mauvaises créances	9 652	3 355
Frais de représentation et de déplacement	7 180	2 816
Associations et cotisations	6 459	6 665
Publicité et promotion	5 162	6 180
Amortissement des immobilisations corporelles	30 824	31 224
Amortissement des actifs incorporels	1 590	3 912
Perte sur change	828	497
Intérêts, frais bancaires et frais de cartes de crédit	10 294	9 788
	687 670	632 023
Excédent des produits sur les charges avant les subventions	142 245	22 418
Subventions reçues au cours de l'exercice	17 319	132 041
Excédent des produits sur les charges	159 564	154 459

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS****EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022**

	Investis en immobilisations \$	Non affectés \$	2022 Total \$
Solde au début	86 047	201 830	287 877
Excédent des produits sur les charges	(30 314)	189 878	159 564
Investissement en immobilisations corporelles	7 201	(7 201)	-
Solde à la fin	62 934	384 507	447 441

	Investis en immobilisations \$	Non affectés \$	2021 Total \$
Solde au début	116 394	17 024	133 418
Excédent des produits sur les charges	(30 347)	184 806	154 459
Solde à la fin	86 047	201 830	287 877



Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE****30 AVRIL 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Actif		
À court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	947 893	825 036
Débiteurs (note 3)	111 564	119 863
Frais payés d'avance	15 688	11 874
	1 075 145	956 773
Dépôt de garantie - loyer	25 575	25 575
Immobilisations corporelles (note 4)	70 211	93 834
Actifs incorporels (note 5)	-	1 590
	95 786	120 999
	1 170 931	1 077 772
Passif		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	173 076	152 221
Produits perçus d'avance (note 7)	493 836	572 261
	666 912	724 482
Subventions reportées (note 8)	7 277	9 377
Crédits reportés	9 301	16 036
Dette à long terme (note 9)	40 000	40 000
	56 578	65 413
	723 490	789 895
Actifs nets		
Investis en immobilisations	62 934	86 047
Non affectés	384 507	201 830
	447 441	287 877
	1 170 931	1 077 772

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration,


_____, administrateur
_____, directrice générale

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022**

	2022	2021
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	159 564	154 459
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Loyers reçus à titre gratuit - crédits reportés	(6 735)	(7 745)
Amortissement des subventions reportées	(2 100)	(4 789)
Amortissement des immobilisations corporelles	30 824	31 224
Gain sur prêt-subvention	-	(20 000)
Amortissement des actifs incorporels	1 590	3 912
	183 143	157 061
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	8 299	(7 432)
Frais payés d'avance	(3 814)	32 165
Créditeurs et charges à payer	20 855	3 018
Produits perçus d'avance	(78 425)	10 250
	130 058	195 062
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 201)	-
Activité de financement		
Dette à long terme	-	60 000
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	122 857	255 062
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	825 036	569 974
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	947 893	825 036

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Statuts constitutifs et nature des activités

CCI Française au Canada ("l'organisme"), constitué en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes - Partie II* a obtenu son certificat de prorogation en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* (Loi BNL). L'organisme a pour but d'aider à développer les rapports commerciaux, industriels et financiers entre la France et le Canada. L'organisme est exempté d'impôt fédéral et provincial au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité*.

Utilisation d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction de l'organisme doit établir des estimations et poser des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs et les informations à fournir sur les actifs et les passifs éventuels à la date du bilan ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice. Ces estimations sont révisées périodiquement et, s'ils s'avèrent nécessaires, des ajustements sont portés aux résultats de l'exercice où ils sont connus. Les principales estimations portent sur les produits perçus d'avance, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les subventions relatives aux immobilisations sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent.

Les cotisations des membres sont constatées au prorata au cours de l'exercice. En ce qui concerne les autres activités, les revenus sont constatés lorsque les services sont rendus. Les revenus d'intérêts sont constatés lorsque gagnés.

Ventilation des charges

Les charges directement liées à une activité sont attribuées à cette activité. Les frais de fonctionnement totaux sont répartis entre le centre d'affaires (annexe D) et les frais de fonctionnement (annexe E) en fonction d'une clé de répartition. La clé de répartition du loyer et de l'entretien ménager est la superficie utilisée, tandis que la clé de répartition d'une partie des frais de bureau et de télécommunications est fonction du nombre de personnes.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	5 ans
Système téléphonique	8 ans
Améliorations locatives	10 ans
Équipement informatique	3 ans

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 ans, basé sur la durée de vie estimative de ces actifs.

Crédits reportés

Les crédits reportés représentent des loyers reçus à titre gratuit qui sont amortis sur la durée du bail.

Subventions reportées

Les subventions reportées représentent des apports reçus spécifiquement pour l'achat d'immobilisations corporelles qui sont amorties au même rythme des immobilisations corporelles auxquelles elles se rattachent.

Conversion des comptes exprimés en monnaies étrangères

La société utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en devises.

Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la fin de l'exercice. Les autres éléments d'actif et de passif sont convertis au cours d'origine. Les soldes des comptes paraissant à l'état des résultats sont convertis aux cours moyens de l'exercice. Les gains et les pertes de change sont inclus dans les résultats de l'exercice.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers

Actifs financiers et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur; cette valeur initiale sert de base pour l'évaluation ultérieure au coût après amortissement. Pour déterminer la juste valeur, l'organisme procède à l'actualisation lorsque l'échéance n'est pas immédiate, que le taux d'intérêt de l'actif financier ou du passif financier ne correspond pas aux taux pratiqués sur le marché et que l'effet de l'actualisation est significatif.

Les actifs financiers et passifs financiers suivants sont comptabilisés au coût après amortissement: la trésorerie et équivalents de trésorerie, les débiteurs, le dépôt de garantie, les fournisseurs, les charges à payer, les salaires et vacances à payer et la dette à long terme.

Dépréciation des actifs financiers

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable n'est pas recouvrable et qu'elle excède la juste valeur. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur. Une perte de valeur constatée sur des actifs à long terme n'est pas reprise si la juste valeur s'accroît ultérieurement.

Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 AVRIL 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Aide gouvernementale

L'aide gouvernementale est constituée de la subvention salariale d'urgence du Canada. L'aide gouvernementale relative aux frais d'exploitation est comptabilisée en réduction des dépenses afférentes. L'aide gouvernementale est comptabilisée lorsqu'il existe une certitude raisonnable que l'organisme a respecté les conditions du programme de subvention approuvé.

3. Débiteurs

	2022 \$	2021 \$
Comptes clients	131 935	134 668
Provision pour créances douteuses	(20 371)	(14 805)
	111 564	119 863

4. Immobilisations corporelles

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Mobilier de bureau	89 260	80 267	8 993	18 605
Système téléphonique	7 547	6 135	1 412	2 360
Améliorations locatives	112 952	59 947	53 005	69 565
Équipement informatique	29 519	22 718	6 801	3 304
	239 278	169 067	70 211	93 834

5. Actifs incorporels

	2022		2021	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Logiciels	19 548	19 548	-	1 590

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)**NOTES COMPLÉMENTAIRES****30 AVRIL 2022****6. Crédoiteurs et charges à payer**

	2022	2021
	\$	\$
Fournisseurs	10 691	6 993
Charges à payer	37 295	31 180
Salaires et vacances à payer	124 456	108 837
Taxes de vente à payer	634	5 211
	173 076	152 221

7. Produits perçus d'avance

	2022	2021
	\$	\$
Cotisations	179 467	183 860
Gala	-	113 390
Conseils - Services aux entreprises	2 108	6 108
Publications	2 240	4 500
Centre d'affaires	38 250	19 110
Conventions	250 761	216 667
Manifestations	21 010	28 626
	493 836	572 261

8. Subventions reportées

	2022	2021
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	9 377	14 166
Moins : Montant constaté à titre de produits au cours de l'exercice	(2 100)	(4 789)
Solde à la fin de l'exercice	7 277	9 377

9. Dette à long terme

	2022	2021
	\$	\$
Prêt à terme d'un montant original de 60 000 \$, ne portant pas intérêt, garanti par le Gouvernement du Canada et dont 20 000 \$ ont été convertis en subvention, remboursement au 31 décembre 2023 (i)	40 000	40 000

9. Dette à long terme (suite)

(i) Il est dans l'intention de l'organisme de procéder au remboursement avant le 31 décembre 2023. En l'absence du remboursement, le prêt à terme portera intérêt au taux fixe de 5% à compter de cette date, capital remboursable en tout temps, échéant en décembre 2025. La portion reçue en subvention devra être renversée aux résultats.

10. Instruments financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

L'organisme évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses fournisseurs, ses charges à payer, ses salaires et vacances à payer et ses produits perçus d'avance qui ont tous une échéance à court terme.

L'organisme gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins sur le plan de l'exploitation. L'organisme établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer de disposer des fonds suffisants pour l'exécution de ses obligations.

Risque de la pandémie COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie. Depuis, la situation est en constante évolution et l'organisme est à l'affût des développements entourant la pandémie et il se conforme aux différentes mesures d'intervention gouvernementales mises en place. Ces différentes mesures ont eu et ont toujours d'importantes répercussions sur les économies nationale, provinciale et locale. Jusqu'à présent, l'impact pour l'organisme s'est limité aux problèmes opérationnels liés à l'impact mondial de la pandémie et minime sur sa situation financière.

11. Engagements contractuels

L'organisme s'est engagé à louer des locaux commerciaux en vertu de contrats de location-exploitation venant à échéance en juin 2025. Ces obligations totalisent 438 353 \$ pour la période restante. Le loyer annuel approximatif pour les prochains exercices s'élève à 138 427 \$ entre 2023 et 2025, et à 23 072 \$ pour 2026.

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

Annexe A - Manifestations, net

	2022		2021	
	Produits	Coûts afférents	Net	Net
	\$	\$	\$	\$
Bal	223 831	126 923	96 908	61 308
Gala	-	-	-	-
Cocktails	3 000	-	3 000	3 847
Tennis	14 000	5 427	8 573	8 576
Évènements-Services aux entreprises	16 500	1 351	15 149	23 457
Autres	54 323	14 655	39 668	19 880
	311 654	148 356	163 298	117 068

CCI FRANÇAISE AU CANADA (SIÈGE SOCIAL)
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 30 AVRIL 2022

	2022	2021
	\$	\$
Annexe B - Conseil-Services aux entreprises, net		
	74 012	32 788
Annexe C - Publications, net		
	18 270	18 000
Annexe D - Centre d'affaire		
Produits	365 535	306 094
Coûts afférents	120 857	113 890
Annexe E - Frais de fonctionnement		
Loyer, assurances, taxes et permis	43 139	43 586
Télécommunications	3 807	3 839
Frais de bureau	15 481	13 526

